

## DEMANDE DE DÉLIVRANCE de permis restrictif de conseiller en loi (art. 56 *Loi sur le Barreau*)

### PARTIE A ■ INFORMATION DU DEMANDEUR

#### 1. Information personnelle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_

#### 2. Coordonnées professionnelles

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

#### 3. Membre du(des) barreau(x)

Je suis membre du (des) barreau(x) suivants :

Nom du barreau : \_\_\_\_\_ Date d'admission : \_\_\_\_\_  
Numéro du membre : \_\_\_\_\_ Statut : \_\_\_\_\_  
Nom du barreau : \_\_\_\_\_ Date d'admission : \_\_\_\_\_  
Numéro du membre : \_\_\_\_\_ Statut : \_\_\_\_\_

### PARTIE B ■ DOCUMENTS SOUMIS

Je joins à ma demande les documents suivants :

- a) Le formulaire de demande d'admission au Barreau du Québec dûment rempli qui sera étudié par le Comité d'accès à la profession préalablement à ce que ma demande d'un permis restrictif de conseiller en loi soit référée au Comité exécutif pour décision.
- b) Tous les documents obligatoires accompagnant la demande d'admission.
- c) Un certificat d'un officier compétent de la province ou du territoire dont je suis membre attestant que je suis légalement autorisé à exercer la profession d'avocat et que je ne fais l'objet d'aucune radiation ni d'aucune limitation ou suspension de mon droit d'exercer la profession d'avocat hors Québec.
- d) Un certificat de la personne compétente attestant que je suis un professeur qui enseigne le droit à temps complet **depuis au moins trois ans** dans une faculté de droit ou dans un département de sciences juridiques décernant un diplôme reconnu en vertu de l'article 184 du Code des professions.
- e) Un certificat de la personne compétente attestant que je suis détenteur d'un diplôme universitaire en droit.

### PARTIE C ■ DÉCLARATION DES MODALITÉS DE FONCTION

J'enseigne le droit à temps complet à la faculté de droit de \_\_\_\_\_,  
depuis le \_\_\_\_\_.

## PARTIE D ■ DÉCLARATION

Je m'engage à exercer exclusivement dans les limites des activités énoncés aux articles 56 et 128 (1) a) de la *Loi sur le Barreau*.

Je m'engage à respecter toutes les obligations prévues au *Code de profession*, à la *Loi sur le Barreau*, au *Code de déontologie des avocats* et aux autres règlements du Barreau du Québec.

Je dois **immédiatement** informer par écrit le directeur général du Barreau du Québec dès que je cesse d'enseigner le droit à temps complet dans une faculté de droit ou dans un département de sciences juridiques décernant un diplôme reconnu en vertu de l'article 184 du *Code des professions*.

\_\_\_\_\_  
Signature

Affirmé solennellement devant moi à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ de l'an \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
(Commissaire à l'assermentation)

No du Commissaire : \_\_\_\_\_

### RETOURNEZ PAR LA POSTE à l'adresse suivante

- ce formulaire dûment rempli
- le formulaire de demande d'admission au Barreau du Québec dûment rempli
- les documents obligatoires accompagnant la demande d'admission
- un certificat de membre en règle
- un chèque de 200 \$, à l'ordre du Barreau du Québec

**M<sup>e</sup> Sylvie Champagne, secrétaire du Barreau du Québec**  
Maison du Barreau, 445, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) CANADA H2Y 3T8